

2024 : Expérimentation d'un greffe en SPIP



Le **SNEPAP-FSU** revendique, de longue date, que chaque SPIP soit doté d'un greffe.

Le 16.01.2024, la sous-direction insertion probation nous a annoncé la **mise en œuvre d'une expérimentation en ce sens, courant 2024, dans plusieurs SPIP.**

Le **SNEPAP-FSU** salue ce projet, de nature à renforcer la structuration des SPIP et à valoriser leur expertise.

Les agents des SPIP jouent un rôle majeur dans l'exécution des peines. Cette expérimentation mettra, sans nul doute, en lumière leurs compétences, et en premier lieu, la technicité croissante des missions des personnels administratifs y exerçant.

Le sujet vous intéresse ?

Le **SNEPAP-FSU** investira la réflexion indispensable à venir et invite tout.e agent.e intéressé.e par la question à nous contacter !

Le **SNEPAP-FSU** a à cœur de porter votre voix. Réfléchissons ensemble à l'avenir !